



Page 2

Pampelonne actualités

Plan de la plage
Liste des délégataires
Travaux réalisés jusqu'en juin 2019

Page 3

Pampelonne actualités

Travaux réalisés (suite)
Nouvelles dispositions générales

Page 4

Pampelonne actualités

2020 : reconstitution de la dune
2021 : traitement paysager
Nouveaux bâtiments publics

Page 5

Côté mer, côté village

Opération bio-déchets
Maison de santé

Page 6

A votre service sur la plage

Propreté, sécurité, parkings

Commune de Ramatuelle
Journal d'information
de la Mairie de Ramatuelle

Directeur de la publication :
Roland Bruno

Délégué à la communication :
Bruno Caietti

Coordination et rédaction :
Françoise Balet

Conception graphique :
Sylvie Pascarel

Photos : Françoise Balet, Mairie de Ramatuelle
Jean-Louis Chaix
Sylvie Pascarel, DR

Impression : Riccobono, Le Muy

Dépôt légal 2019 - Tous droits réservés.
Reproduction interdite - Commune de Ramatuelle

édito

Evoluer vers le meilleur

Les travaux de reconquête la plage de Pampelonne ont occupé tout l'hiver des dizaines d'entreprises, de corps de métiers, des centaines de travailleurs d'ici et d'ailleurs pour un résultat déjà prometteur. Désormais libérée du bâti, décloisonnée, la plage offre des perspectives magnifiques et une étendue de sable retrouvée au bénéfice de tous les publics mais aussi des bâtiments d'exploitation d'un nouveau type, avec des matériaux entièrement naturels qui concourent à une architecture agréable pour l'humain, respectueuse de la nature...

De leur côté, les agents communaux se sont efforcés de faire en sorte que la saison balnéaire 2019 soit la plus agréable possible, malgré l'épisode de pollution de l'automne, malgré la catastrophe naturelle de novembre. L'été apportera son lot d'ajustements... et le "chantier Pampelonne" reprendra en novembre pour la phase de reconstitution des dunes.

Pour autant le village n'est pas oublié. Comme pour bien des communes de France, sa revitalisation reste une préoccupation.

Elle passe par des interventions multiples et notamment la création d'équipements structurants, telle que la future maison de santé qui contribuera avec ses services et ses nouvelles places de stationnement à y drainer une fréquentation plus soutenue.

D'ici là, Ramatuelle va déployer comme chaque année un riche éventail de manifestations, pour tous les publics et toutes les bourses : des rendez-vous d'envergure nationale aux animations gratuites pour les familles.

Je vous souhaite un bel été pour profiter de ces trésors naturels et culturels.



Roland BRUNO
Maire de Ramatuelle

Pampelonne actualités

Ce n'est qu'à l'horizon de l'été 2021 que la plage de Pampelonne apparaîtra entièrement sous son nouveau visage. D'octobre 2018 à juin 2021, le programme de réhabilitation a été organisé en trois phases, durant les périodes les plus propices aux travaux, pour réduire au minimum les perturbations de l'activité touristique dans la presqu'île.

La première phase des travaux entrepris par la commune à partir de l'automne 2018 s'est déroulée dans les temps, conformément au planning. Depuis la fin du printemps 2019, les grandes lignes du Schéma d'aménagement sont tracées avec, comme c'est le cas pour tout chantier de cette ampleur, certains ajustements estimés nécessaires.

L'été mettra à l'épreuve l'aménagement communal ainsi que la conformité de la réalisation des bâtiments construits par les attributaires par rapport aux permis délivrés et à leurs engagements dans le cadre de leur contrat de délégation de service public.



Secteur Epi, vers secteur Gros-Vallat.

Travaux réalisés par la commune d'octobre 2018 à juin 2019

● Désamiantage et déconstruction : plus de 3 000 tonnes de déchets

Avant toute intervention, des diagnostics, "amiante" et "termite" notamment, ont été établis pour tous les bâtiments présents sur le domaine public maritime. Dans l'ensemble du chantier il a été trouvé plus d'amiante que prévu, entraînant à chaque fois une procédure spécifique et une perte de temps. La déconstruction des fondations de l'ancien Aqua Club est reportée à la phase 2, en octobre 2019, après Les Voiles de Saint-Tropez. La zone a été entourée de ganivelles pour l'interdire au public.

4 bâtiments et 600 tonnes de déchets évacués secteurs Bonne-Terrasse et Gros-Vallat ; 5 bâtiments et 1 400 tonnes secteur de l'Epi ; 5 bâtiments et 650 tonnes secteur Patch ; 4 bâtiments et 370 tonnes secteur Campings ; 2 bâtiments, les sanitaires publics et 270 tonnes secteur Tamaris ; 2 bâtiments, 2 snacks et 570 tonnes secteur Tahiti : un travail salubre pour l'environnement. Les matériaux issus de la déconstruction (béton, bois, plastique, verre, métal...), triés sur place, ont été orientés vers des filières de recyclage spécialisées. L'amiante a été dirigée vers le centre de traitement de Carcassonne.

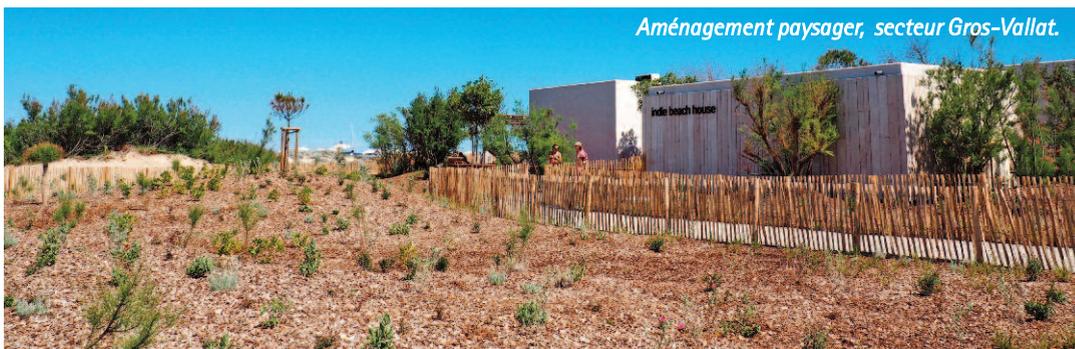
● Adaptation des voiries et réseaux divers

En même temps que les déconstructions ont eu lieu les travaux de modification et d'adaptation des réseaux. En tout 12 000 mètres de réseaux divers : eau, égout, électricité, téléphone... ont été adaptés à la nouvelle configuration de la plage par les gestionnaires de réseaux. Plus de 1 200 mètres de lignes aériennes et plusieurs dizaines de poteaux ont été supprimés, deux transformateurs retirés de la plage, ce qui soulage considérablement le paysage. Un réseau de bio-gaz a également été mis en place pour réduire le besoin en électricité.

● Travaux paysagers

. Aménagement de l'arrière plage

Aux abords immédiats des nouveaux bâtiments, le paysage d'arrière dune a été reconstitué pour favoriser leur intégration à l'environnement : 8 000 m² de surface plantée recouverte d'un paillage à base de bois du massif des Maures... A terme un total d'environ 45 000 végétaux, arbres et arbustes se développeront : pins parasols, tamaris africana, arbousiers, blanquettes des mers, herbes fontaine, cistes blanc, myrtes, filaires, pistachiers lentisque... dans cet espace réservé aux piétons et cyclistes.



Aménagement paysager, secteur Gros-Vallat.

1. Jardin Tropézina

2. Bar du soleil

3. Tahiti Beach

4. Plage Moorea

5. Loulou à Ramatuelle

6. Pampelonne Nautic Club

7. Sun Force

8. Club Les Palmiers

11. Playamigos

10. L'Orangerie

12. Neptune

13. Tiki Beach

Secteur Tahiti

Secteur Moulins

Secteur Tamaris

Secteur Campings

Aménagement du cordon dunaire

Un spécialiste est intervenu en tant qu'expert pour la dune qui a fait l'objet d'une première mise en protection : 10 000 mètres de ganivelles ont été posées avec des traversées canalisées, 1 000 m² de platelages de châtaigner et de circulation en chêne, 250 mètres d'accès pour les personnes à mobilité réduite. De nombreux prélèvements de graines, éclats, boutures d'espèces protégées ont été effectués, en prévision d'une mise en culture et d'une réimplantation en phases 2 et 3 dans la dune, soit environ 90 740 végétaux : oyat des sables, eryngium maritime, euphorbe des dunes, diotis blanc, renouée maritime...

Les griffes de sorcières et les cannes de Provence ont été éradiquées mais ces deux espèces ont un pouvoir de recolonisation très important et ce travail se fera sur plusieurs saisons.

Parkings

Les parkings communaux existants ont été maintenus et remis en état, lorsqu'ils ont été impactés par le déroulement du chantier, afin d'assurer la continuité du stationnement jusqu'à la phase 3. Entre les parkings et la plage est désormais aménagée une zone piétonne, interface arborée, espace de respiration où seuls seront admis piétons et cyclistes et les livraisons (jusqu'à 11h pour les véhicules).

Construction des bâtiments d'exploitation

La construction des nouveaux bâtiments d'exploitation situés sur le domaine public communal (8) a pu commencer dès janvier 2019. A partir du 1er mars ont débuté les chantiers des nouveaux bâtiments situés sur le domaine public maritime (10).

Nouvelles dispositions générales

Toilettes à disposition du public

Les exploitants de plage sont tenus d'organiser des toilettes de telle sorte qu'ils puissent être utilisés librement et gratuitement par tous les publics fréquentant la plage : "chaque établissement, au titre de la délégation de service public de baignade dont il a la charge, met ses installations sanitaires à la disposition de toute personne sur la plage et ce à titre gracieux ainsi que cela est prescrit par les sous-traités d'exploitation". Les exploitants sont tenus de porter clairement cette information à la connaissance des usagers. Pour sa part, dans le cadre de la concession de plage naturelle accordée par l'Etat à la commune, cette dernière est chargée d'installer des panneaux comportant cette indication.

En ce qui concerne la mise en place de douches publiques : la question n'est pour l'heure pas tranchée et la douche publique du secteur Sud-Epi est maintenue. C'est une réflexion en cours parce que la plage de Pampelonne est qualifiée d'espace naturel remarquable du littoral, ce qui impose de minimiser dans cet espace l'impact des éléments artificiels (conduites à implanter sous la plage et notamment la dune). S'ajoute la préoccupation de l'économie de l'eau dans notre région sujette à la sécheresse en été, en cohérence avec une démarche de protection de l'environnement local et global.

Certains exploitants de plage proposent cependant des douches gratuites directement accessibles par le côté de leur lot sans entrer dans l'établissement.

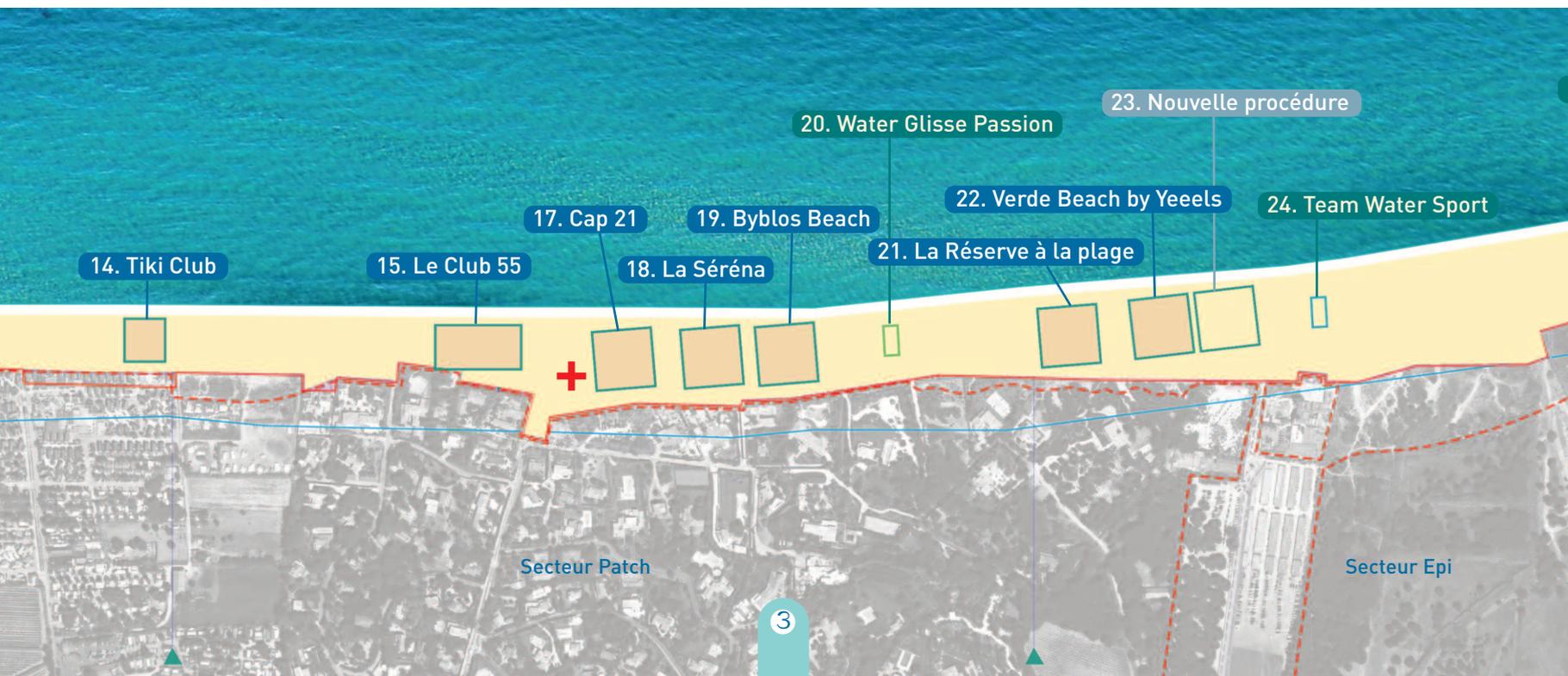
Prévention des nuisances sonores sur la plage et ses abords : une fête de plus...

L'article 17 du règlement de Police de la plage stipule qu' "aucune musique ne doit être audible depuis l'extérieur des établissements recevant du public situés sur le domaine public maritime constitutif de la plage de Pampelonne et dans une bande d'arrière plage de 500 mètres comptée à partir du rivage... Il est accordé une dérogation à cette interdiction aux dates suivantes : 21 juin (fête de la musique), 4 juillet (fête nationale des Etats-Unis d'Amérique), 13 et 14 juillet (fête nationale), 21 juillet (fête nationale de la Belgique), 14 et 15 août (fête commémorative du débarquement de Provence)". L'arrêté municipal du 23 mai 2019 ajoute la date du 4 août (commémoration de l'abolition des privilèges) à cette liste de tolérances.

Lot 23 : nouvelle mise en concurrence préalable à l'attribution d'un contrat de concession

Par ordonnances des 24 août 2018 et 1^{er} février 2019, le juge des référés du Tribunal Administratif de Toulon a annulé la procédure d'attribution du lot n°23 au stade de l'examen des offres. Cette annulation a créé un contexte nouveau pour l'organisation d'une concurrence efficace. Lors du conseil municipal du 28 mai dernier, il a été décidé à l'unanimité d'orienter ce dernier lot à attribuer dans le secteur de l'Epi vers une offre tout à la fois accessible et de qualité. Soit la possibilité d'accéder à un repas (entrée-plat ou plat-dessert, hors boissons) pour un prix maximum de 40 euros. Une prestation "bain de soleil" (matelas + parasol) pour un prix maximum de 20 euros et l'acceptation des "chèques vacances".

Exemple de mise à disposition du public de douche et de toilettes par un établissement de plage.



Travaux prévus en phase 2 d'octobre 2019 à janvier 2020

● Reconstitution de la dune

La dune sera totalement reconstituée et mise en protection afin d'assurer la continuité du cordon dunaire. 21 km de ganivelles matérialiseront ses limites. Elle continuera alors progressivement à se reconstituer grâce au sable apporté par le vent et à la végétation psammophile (qui se développe sur le sol sablonneux) réimplantée ou qui la colonisera et la fixera naturellement. Le franchissement de la dune se fera par les passages sur les platelages en bois. Tous les secteurs seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

● Modalités de paiement du parking à l'étude

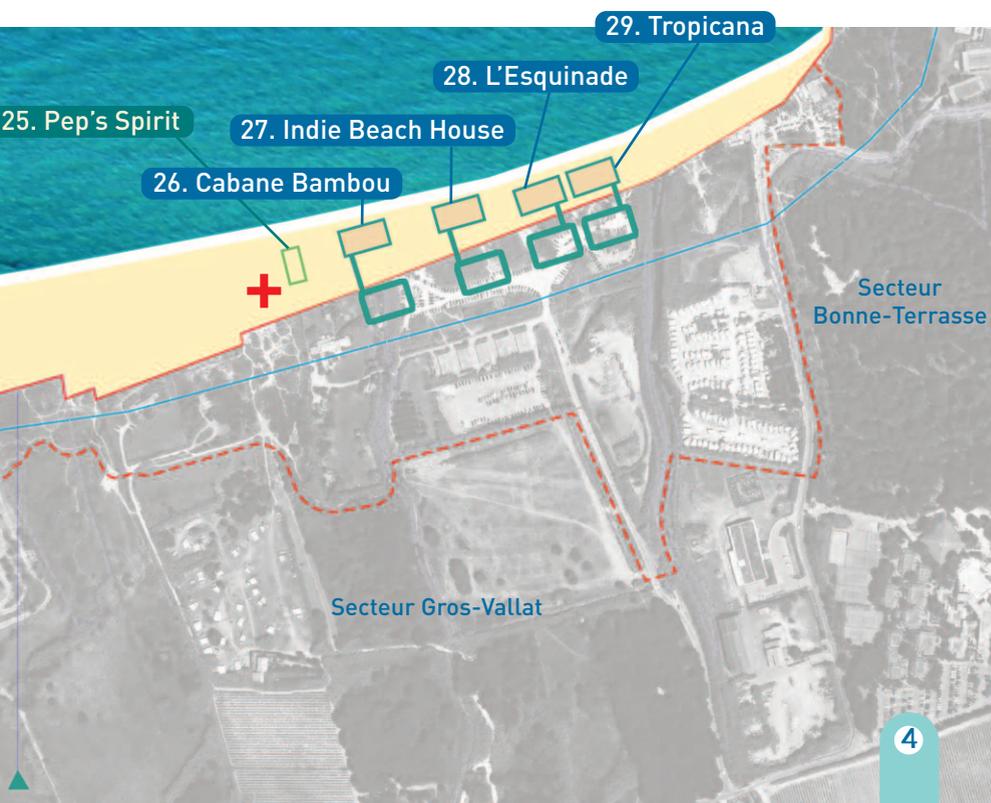
L'avenir des modalités de paiement du parking est à l'étude et sans doute le basculement vers la monnaie numérique du fait de la suppression par l'Etat de la trésorerie de Saint-Tropez.

Travaux prévus en phase 3 d'octobre 2020 à janvier 2021

● Constructions publiques

Le poste principal de secours de Patch sera déconstruit. De nouveaux postes de secours, celui de Patch, les postes secondaires Sud et Nord, ont été conçus en étroite liaison avec les secouristes. Comme le nouveau pavillon de sanitaires dans le secteur Epi – Sud, tous ces équipements publics seront intégrés au site, de par leur construction en bois et leur caractère démontable.

Interface entre la plage et l'arrière-pays, les parkings publics seront réaménagés. Là aussi, l'objectif sera de renforcer la place de la nature : des noues paysagées, une transition arborée, une signalétique invitant à changer de monde... et de rythme !



➔ Accès route de Tahiti

- Jardin Tropézina
- Bar du soleil
- Tahiti Beach

➔ Accès chemin des Moulins

- Plage Moorea

➔ Accès chemin des Tamaris

- Loulou à Ramatuelle
- Pampelonne Nautic club
- Sun Force
- Club les Palmiers
- L'Orangerie

➔ Accès chemin de la Matarane

- Playamigos
- Neptune

➔ Accès par Kon Tiki

- Tiki Beach
- Tiki Club

➔ Accès boulevard Patch

- Le Club 55
- Cap 21
- La Séréna
- Byblos Beach
- Water Glisse Passion

➔ Accès chemin de l'Épi

- La Réserve à la Plage
- Verde Beach by Yeeels
- Team Water Sport

➔ Accès route de Bonne Terrasse

- Pep's Spirit
- Cabane Bambou
- Indie Beach house
- L'Esquinade
- Tropicana

- Domaine Public Maritime (DPM)
- Bande des 100m
- Zone de suppression des équipements et constructions
- - - Périmètre du Schéma d'aménagement

□ Lots sur le Domaine Public Maritime, pouvant accueillir un bâti démontable de 30 à 262 m² et une surface totale variable de 456 à 1328 m² (ouverture 8 mois maximum)

□ Chemin d'accès au lot démontable

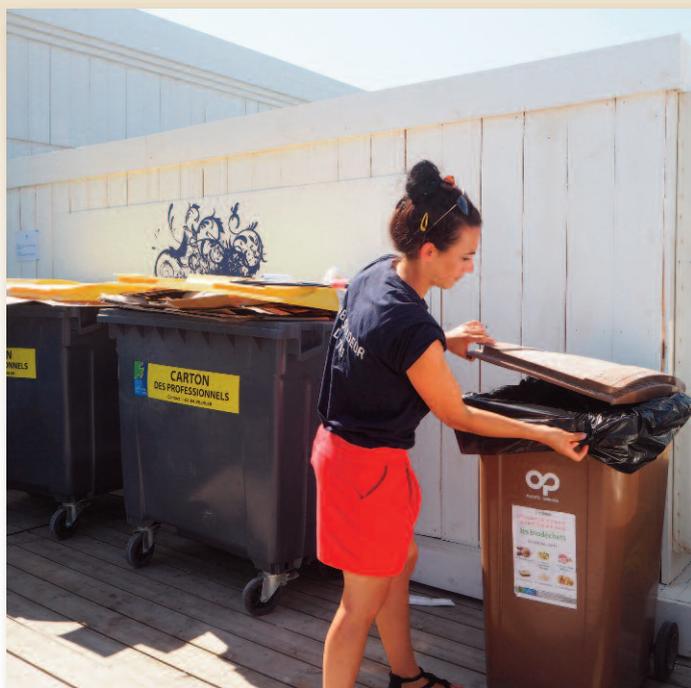
□ Lots pour des bâtiments réversibles sur des terrains communaux en arrière de la dune (ouverture à l'année)
La taille des lots est de 900 m²

□ Lots pour loisirs non motorisés

□ Lots pour loisirs motorisés

✚ Postes de secours

Opération biodéchets à Pampelonne, troisième édition



L'opération bio-déchets a été lancée début juin sur la plage de Pampelonne. Initiée par la Communauté de communes, menée en partenariat avec les prestataires du marché de collecte intercommunal, cette opération consiste à récupérer les déchets biodégradables, issus de la cuisine ou de la transformation de denrées alimentaires.

Pour la troisième année de cette opération, ce sont toujours plus de restaurateurs qui s'engagent : ils sont ainsi 29 cette année. La collecte des biodéchets se déroule jusqu'au 30 septembre dans les établissements de plage. La distribution, la pose des bacs conteneurs mais aussi la sensibilisation, la collecte ou encore le transport, toutes les étapes sont étudiées afin d'obtenir des résultats optimaux.

Ce circuit est un exemple concret d'économie circulaire impliquant les acteurs du territoire et ceux qui y ont participé les deux premières années étaient très satisfaits. La collecte sur site se fait une fois par jour, sept jours sur sept.

Plus de 1 million de couverts sont traités durant l'opération ce qui équivaut à 140 tonnes de déchets à collecter. Le recyclage de ces déchets permet ensuite d'obtenir, naturellement, du compost utilisable. On estime à 80 tonnes le volume ainsi transformé. Cette action sur les biodéchets s'inscrit dans la forte démarche environnementale menée par la Communauté de communes depuis plusieurs années, dans tous ses domaines de compétence. L'initiative des biodéchets a fait école dans d'autres régions et a ainsi vertu d'exemplarité.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ
2 rue Blaise Pascal 83310 COGOLIN - 04 94 55 70 30
contact@cc-golfedesainttropez.fr - www.cc-golfedesainttropez.fr



Attention à la baignade

sur la plage de Pampelonne il n'y a pas que les vagues qui sont dangereuses, il y a aussi les courants



Baignade autorisée



Baignade dangereuse



Baignade interdite

La maison de santé, un projet maîtrisé

● Les bâtiments

Les entreprises, toutes de grande qualité, ont bien œuvré. A ce jour, la structure prend forme, les volumes apparaissent. "Ce chantier, débuté en 2018, respecte à la lettre le planning des travaux défini, et ce, malgré intempéries et aménagement conséquent du terrain. Une attention toute particulière a été portée sur l'architecture paysagère dans un souci de mise en valeur du site", explique Sébastien Crunet, directeur des services techniques. Les travaux seront suspendus au mois d'août ce qui permettra de rendre, pendant cette période de vacances, une dizaine de places de parking au public, boulevard du 8 mai. A la réception finale du chantier, prévue premier trimestre 2020, 30 places de stationnement supplémentaires seront exploitables dans l'emprise des bâtiments.



● Le projet médical : optimisation des soins

Le projet médical est porté par l'association RamaSanté présidée par le docteur Françoise Chabrelie, pharmacienne. Le groupe, composé de la plupart des futurs occupants, travaille au projet en collaboration avec la commune depuis fin 2017. Les objectifs sont de favoriser l'accès aux soins des habitants de la commune et l'installation de jeunes professionnels, de développer l'éducation pour la santé, d'optimiser et de coordonner la continuité des parcours des patients, de renforcer les liens avec les structures sociales, médicosociales et associatives, plus particulièrement avec le C.C.A.S. A ce jour il est prévu que les bâtiments accueillent dans de bonnes conditions de collaboration : la pharmacie, trois médecins généralistes, deux infirmières, un kinésithérapeute.

A votre service sur la plage

Les employés municipaux en charge de la sécurité, de la propreté et les gardiens de parking s'adaptent aux changements inhérents à la mise en place du Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne. En quoi leur travail va-t-il changer ?

Service Propreté des espaces publics et encombrants : corbeilles redéployées

Depuis le début de l'année, le ramassage des ordures ménagères est du ressort de la Communauté de communes. Une équipe d'agents communaux de 5 titulaires et 4 saisonniers (en été) dirigée par Jean-Daniel Saba reste en charge de la propreté de la plage de Pampelonne, de l'arrière-plage et des parkings communaux. Tous les jours de 5h30 à 12h30 à l'aide de deux pickups, l'un partant du Nord, l'autre du Sud, les agents ramassent "tout ce qui traîne". Les corbeilles de voirie transparentes (dans le cadre de vigipirate) placées pour la plupart aux entrées de plage et aux abords des nouveaux sentiers piétons sur platelage, sont vidées. "Les gens sont forcés de passer par-là. Nous sommes en période d'ajustement et s'il faut en rajouter nous le ferons" explique le chef de service. "Notre parcours est désormais un peu ralenti du fait des nouvelles barrières préservant l'arrière plage des véhicules" ajoute-t-il. De plus, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, les encombrants trouvés à proximité des conteneurs à ordures ménagères, sont chargés dans le camion dédié.



Jean-Daniel Saba et son équipe.

Service Entretien voiries et plages : plus de sable à nettoyer

Tous les jours, de 5h30 à 9h30, deux chauffeurs se partagent la longueur de plage au volant de machines à nettoyer le sable. Le service Entretien voiries et plages comprend trois agents dirigés par Patrick Chassaigne. "Avec la réduction du nombre d'établissements nous avons forcément plus de surface de plage publique à nettoyer !" constate Jérôme, chauffeur depuis cinq ans. Les plagistes sont tenus de replier leurs rangées de matelas et paravents entre 21h et 8h afin de laisser le passage aux machines équipées de râteaux nettoyeurs et de cribleuses. "Ensuite tout est trié à la main. Les déchets plastiques sont emportés à la déchetterie mais tout ce qui est naturel est rendu à la mer en fin de saison" explique l'agent municipal.



Machine à nettoyer le sable, secteur Patch.

Service Parkings municipaux : réorganisation

L'équipe des gardiens de parkings ouverts d'avril à fin octobre est dirigée par Alain Franco, régisseur principal depuis trois ans. Elle compte 20 saisonniers en juillet-août. Sur Pampelonne, les guérites ouvertes de 8h à 18h, sont placées à Bonne-Terrasse pour les camping-cars, à Gros-Vallat (500 places), à l'Epi pour la barrière de 7h à 11h, à Patch (350 places), à Tamaris (320 places) et à Tahiti (70 places). Sur chaque zone une personne à la caisse et une personne à vélo favorisent le placement. "Avec un établissement supplémentaire à Gros Vallat, la zone est forcément plus fréquentée. A Patch, en revanche, il y en a moins. A Tamaris, trois gros établissements vont drainer du monde... Nous nous réorganisons. Les gardiens sont en première ligne pour répondre aux questions des touristes sur les changements. La plupart parlent une langue étrangère et certains ont suivi des cours d'anglais.



Alain Franco et quatre des vingt gardiens saisonniers.

Police municipale : la chasse au bruit

Cet été 7 policiers municipaux dont Amélie Simon nouvel agent stagiaire, 8 ASVP et une secrétaire complètent le dispositif d'ordre public mis en place par la mairie. S'ajoute à ce dispositif 12 CRS, les gendarmes en poste à Patch et la gendarmerie aérienne. "Lors de nos patrouilles en quad tous les après-midis, nous allons porter une attention particulière aux nuisances sonores : le bruit ne doit pas être audible à l'extérieur du lot de plage (sauf période de régime dérogatoire)" explique Thierry Collon, chef de service. Les agents doivent faire respecter les arrêtés du maire et les nouveaux sous-traités de plage. "Nous procéderons à des vérifications comme le périmètre des lots, le respect de la zone de passage des 5 mètres et des 10 mètres supplémentaires accessibles aux engins de nettoyage. La vente ambulante est interdite de 14h à 18h du 1^{er} juillet au 31 août... Et un nouvel arrêté limite de 6h à 11h la possibilité de livraisons dans la zone piétonne, des secteurs Tamaris et Gros-Vallat".



Thierry Collon, chef de service, Amélie Simon et Thibaut Besnier en patrouille.